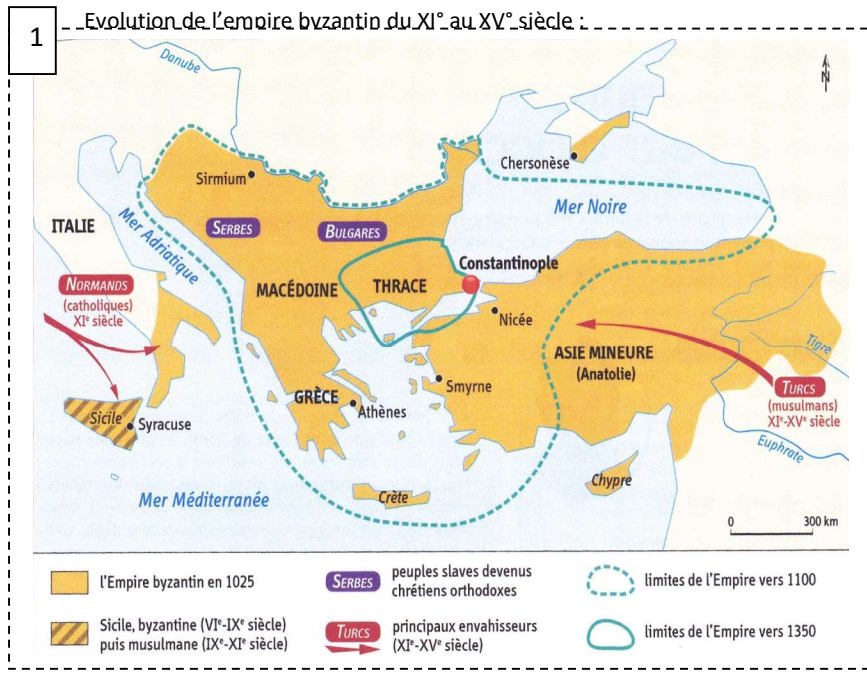


Corpus documentaire : le cadre politique :



2 Reconstitution de Constantinople au temps de l'empire byzantin,



3 Mosaïque de la basilique St Vital de Ravenne, VI siècle, représentant l'empereur Justinien et l'évêque Maximien.



4 Mosaïque de la basilique Sainte-Sophie de Constantinople, XIIe siècle figurant le Basileus (empereur dans la culture grecque) Jean II Comnène, de 1118 à 1143; et l'impératrice Irène.

5 **Sacralité de l'empire, sacralité de l'empereur :**

« Comme chrétien, l'empereur est soumis à l'Eglise, il peut être excommunié. Mais il n'en est pas moins le chef de la chrétienté, tenant directement de Dieu sa légitimité, choisi par Dieu pour diriger les hommes jusqu'à la fin des temps. C'est lui qui promulgue les dogmes et les canons des conciles. [...] A Byzance (l'onction), c'est une affaire entre Dieu et l'empereur choisi par lui au moment où le pouvoir lui échoit. L'onction est confirmée par un cérémonial religieux mais ce n'est pas un prêtre qui la donne. Ce modèle byzantin de quasi-sacerdotalité est ce que l'on appelle le « cesaropapisme », c'est-à-dire l'abus de pouvoir d'un souverain laïc qui se prend pour un pape. [...] »

Gilbert Dagron, dans L'Histoire, avril 2007.

B/ EMPIRE BYZANTIN :